

Chili

22 décembre 2010

Jugement historique sur les crimes de la dictature chilienne

Aujourd'hui, vendredi 17 décembre, à 17H (heure française) et 11H (heure chilienne), le Président de la Cour Pénale de Paris a rendu un jugement historique concernant la disparition forcée de quatre citoyens franco-chiliens : Georges Klein, Etienne Pesle, Alfonso Chanfeau et Jean-Yves Claudet, qui ont été détenus et ont disparu pendant la dictature chilienne.

Juan Manuel Contreras Sepulveda et Pedro Espinoza Bravo ont été condamnés à la peine maximale de réclusion à perpétuité; Hernán Julio Brady Roche, Marcelo Luis Moren Brito, Miguel Kraznoff Martchenko à 30 ans de prison; Gerardo Ernesto Godoy García, Basclay Humberto Zapata Reyes, Enrique Lautaro Arranciaba Clavel, Raúl Iturriaga Neumann, Luis Joaquim Ramírez Pineda, José Osvaldo Riveiro à 25 ans de prison; Rafael Francisco Ahumada Valderama à 20 ans de prison; et Emilio Sandoval Poo à 15 ans de prison.

« Ils ont été condamnés pour arrestation, séquestration et détention illégale, infractions aggravées par celle de torture, reflétant ainsi la gravité les crimes commis durant les 17 années de dictature contre des milliers de chiliens, leurs familles et l'ensemble de la société », a déclaré Viviana Uriba, Présidente du CODEPU.

Bien qu'ils aient tous été convoqués par les tribunaux français, aucun des responsables cités n'était présent et ils n'ont pas souhaité être représentés.

Du 8 au 17 décembre 2010, les familles des quatre victimes ont été accompagnés par des témoins, des experts et des personnalités du monde des droits de l'homme, en provenance du Chili et d'autres pays. Le public venu en nombre a suivi attentivement les débats des huit jours de ce procès historique.

Pour la première fois dans l'histoire du Chili, la justice d'un autre pays a pu prouver la culpabilité de ces tortionnaires et condamner leurs actes.

« Nous espérons que cette décision amène la justice chilienne à poursuivre avec rapidité, transparence et une totale indépendance les violations des droits de l'homme commises durant la dictature chilienne » a déclaré Claude Katz, avocat de la FIDH et de la LDH.

http://www.fidh.org/Fallo-historico-sobre-los-crimenes-de-la Copyright © FIDH : Les Droits de l'Homme pour Tous Page 1/1

http://www.fidh.org/Jugement-historique-sur-les-crimes-de-la